

Le privé et la pauvreté (1)

La Fondation Lucie et André Chagnon

La nouvelle fondation privée André et Lucie Chagnon est encore peu connue au Québec mais elle commence à faire parler d'elle!

La Fondation Chagnon est la plus grosse fondation privée au pays.¹ Créée par la famille d'André Chagnon, le fondateur de Vidéotron, le 1,4 milliard \$ qui la garnit provient de la fortune reçue lors de la vente de Vidéotron.² La Fondation semble avoir une mission double : « la prévention de la pauvreté et la prévention de la maladie » et « l'amélioration de la santé physique, psychologique et sociale des individus, de leurs familles et de leurs communautés.»

Propriétaire de la chaîne de restaurants végétariens *Le Commensal*, bailleur de fonds du Projet « Avec » du *Collectif pour un Québec sans pauvreté*³, la Fondation Lucie et André Chagnon parraine également, en partenariat avec le Gouvernement du Québec, «Québec en forme», un programme d'activités sportives parascolaires pour lutter contre le décrochage scolaire. Cependant, toutes les initiatives de la Fondation ne sont pas unanimement applaudies : c'est ainsi que son financement a permis, sans avertissement, l'implantation de l'organisme parapluie *Familles en Tête* dans le quartier Pointe St-Charles à Montréal. Craignant un dédoublement et une déstabilisation du travail des organismes existants du quartier, le milieu l'a fortement contesté.

Partenaire dans la lutte étatique contre la pauvreté

Selon *Concilier liberté et justice sociale*, le plan d'action du gouvernement libéral pour lutter contre la pauvreté, le *Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)* aidera à la réalisation des stratégies locales de lutte à la pauvreté. Créé en vertu de la *Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, il deviendra un des "principaux outils" pour "favoriser l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté" et jouera « un rôle de catalyseur et agira comme levier permettant la mise en commun des ressources de divers intervenants privés, publics et communautaires afin de permettre le développement humain, social et économique de leur propre milieu. »⁴



Concrètement, ce levier et catalyseur de lutte contre la pauvreté, que l'on identifie comme un **partenariat privé-public**⁵ disposera dès 2004-2005 d'investissements de 16 millions \$, dont 5 millions \$ proviendrait de la *Fondation André et Lucie Chagnon*.

Dans un premier temps, dix des 16 millions \$ du FQIS permettra aux jeunes enfants en situation de pauvreté d'avoir une véritable égalité des chances lorsqu'ils entreprendront leur parcours scolaire.

C'est ainsi que cette fondation privée se trouve au cœur de l'intervention gouvernementale contre la pauvreté.

¹ *La Presse*, 3 mai 2002

² *La Presse*, 8 mars 2002. En fait, et ironiquement, la Fondation Chagnon est un immense abri fiscal qui a permis à la famille Chagnon d'éviter de payer beaucoup d'impôt...

³ Collectif pour un Québec sans pauvreté, *Soupe au caillou*, # 85.

⁴ *Concilier liberté et justice sociale.*, p. 70 (Mesure 3,1)

⁵ *Ibid.*, p. 57.